

## PROCES-VERBAL

**Année : 2025 No 2**

**Séance convoquée à 19h30**

**Lieu : Salle de gymnastique**

Présents	Commission
Cindy Bagnoud, Présidente	Administration générale, finance, promotion économique, mobilité et énergie
Steven Vouillamoz, Vice-Président	Constructions, urbanisme et taxes cadastrales
Elisabeth Maret, Conseillère	Education, social, église, agriculture et environnement
David Ansermet, Conseiller	Tourisme, culture, sports et sécurité
Yves Nicolet, Conseiller	Travaux publics et réseaux d'eaux
Sébastien Theisen, Secrétaire communal	
Excusé	
Eddy Fort, Graziella Fort, Jean Monnet Sylvain Monnet	
Absent	

La Présidente de Commune Cindy Bagnoud ouvre l'assemblée à 19h30, rappelant la convocation tout-ménages pour l'assemblée primaire conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, ainsi que par l'envoi du dépliant contenant l'ordre du jour, ainsi que la convocation au pilier public dans les délais légaux. L'ordre du jour, ainsi que tous les documents qui y sont liés sont disponibles sur le site internet communal, y compris le procès-verbal de la dernière assemblée.

54 citoyennes et citoyens sont présents, plus 11 auditeurs, y compris Eddy Granges, Juge de Commune.

La Présidente souhaite la bienvenue à toute l'assistance et excuse l'absence de la personne suivante : Eddy Fort, Graziella Fort, Jean Monnet, Sylvain Monnet.

En introduction, la Présidente lit l'art. 11a de la loi sur les Commune, qui précise que seuls les habitants de la Commune sont habilités à s'exprimer et prendre la parole.

Steven Vouillamoz et David Ansermet sont désignés scrutateurs.

L'ordre du jour proposé par convocation est rappelé par la Présidente :

1. *Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 17 juin 2025 ;*
2. *Présentation du plan financier 2026 – 2029 ;*
3. *Décision d'un crédit d'engagement de CHF 1'200'000.- pour les frais de rénovation de la route cantonale RC512 – tronçon fin du pont et Roty ;*
4. *Décision d'un crédit d'engagement complémentaire au crédit du 23 juin 2016 de CHF 300'000.- pour la finalisation de la Maison des Générations – travaux extérieurs ;*
5. *Décision d'un crédit d'engagement de CHF 890'000.- pour la sécurisation du terrain de football, rénovation de l'éclairage et des aménagements annexes ;*
6. *Présentation du budget 2026 ;*
7. *Approbation du budget 2026 ;*
8. *Divers.*

### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 17 juin 2025**

La Présidente explique que le procès-verbal ne sera plus lu et que les personnes souhaitant sa consultation peuvent se présenter 15 minutes avant l'assemblée. La Présidente demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la dernière assemblée.

M. Gérard-Philippe Fort prend la parole. Il adresse ses salutations à toute l'assemblée et fait part de ses remarques. Il lui est demandé de les faire parvenir par écrit afin de les annexer au procès-verbal.

Passage au vote : Le procès-verbal est accepté : 43 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions sont comptées. Le nombre d'abstention total est de 13.

### **2. Présentation du plan financier 2026 – 2029**

La Présidente rappelle que cet objet n'est pas soumis au vote et fait état de la politique d'investissement en l'état actuel des réflexions du Conseil municipal.

La Présidente passe en revue le tableau des investissements :

Année 2026 :

- Ecole : d'important travaux de rénovations sont nécessaires. Le Conseil va poursuivre les réflexions pour aboutir à une mise en conformité incendie.
- Maison des génération (MDG) : le sujet fait l'objet d'un point à l'ordre du jour.
- Chaudière du chauffage à distance : Concernant le remplacement de la chaudière à mazout, il y a une demande de complément par la Commission cantonale des constructions.  
RC512 au programme et données du canton. Ces travaux sont absolument nécessaires. Le sujet est également est à l'ordre du jour.
- Raccordement Chenevires à la STEP : le projet en est au stade de la mise à l'enquête. Ces travaux sont obligatoires et demandés par le Service de l'environnement.
- Véhicule des travaux publics : un remplacement est obligatoire. Les pièces de rechanges ne sont plus disponibles et les normes de sécurité ont évolué.
- Plan d'affectation de Zone et Règlement communal des construction et zones (PAZ-RCCZ) : le projet avance. Il y a une vingtaine d'études obligatoires à mener.

- Stade des Combes: le sujet fait l'objet d'un point à l'ordre du jour.
- Patrimoine financier : c'est dans le cadre du crédit engagé il y a une année. Il y a eu des retards, notamment dus à la procédure d'autorisation de construire pour la toiture. Le Service immobilier et patrimoine demande une autre variante pour respecter l'esthétique, le bâtiment étant dans le périmètre ISOS. D'autres travaux obligatoires suivront concernant la sécurité incendie.

Années suivantes :

La réfection des routes devra se poursuivre.

Projet de créer une société immobilière et mettre sur le marché de petits appartements attrayants pour conserver les jeunes au village.

Intervention du public qui met en doute le bien fondé de la mesure, et relève le risque financier et de gouvernance et prône des mesures d'aides financières.

La Présidente relève que, basé sur son expérience et sa formation professionnelle, elle ne voit pas autant de risques. Il faut d'ailleurs profiter de ses compétences pour mener à bien ce type de projet. Elle a échangé avec le Service du développement territorial et ce dernier encourage le Conseil dans cette démarche. Elle a aussi échangé avec l'Antenne Valais Romand, la spécialiste des mesures énergie lui a indiqué que le taux de rénovation n'est pas corrélé aux aides financières données par les Communes. Cette mesure n'a donc pas été retenue.

Intervention du public Adeline Crettenand demande si la commune a analysé le besoin. La Présidente dit qu'il n'y a pas eu de sondage pour le moment.

Intervention du public qui dit que ce n'est pas des appartements qui vont faire rester les jeunes et la commune n'a pas les moyens.

Narcisse Crettenand dit que ce n'est pas parce que la Présidente est experte en finance qu'il faut se lancer dans une telle entreprise. Si elle était boulangère, faudrait-il faire de la boulangerie ? Il relève également que si c'est une coopérative, l'idée peut être intéressante. En l'état, il exprime aussi ses doutes au niveau des finances.

La Présidente relève que si le projet n'est pas viable, la banque ne financera pas. Elle ne prendra aucun risque. Du moment que c'est une société anonyme, les dettes sortent du bilan de la Commune et il n'y a pas d'influence sur son taux d'endettement.

Il s'interroge sur la procédure démocratique. Et dit qu'il donne son avis, que ce n'est pas contre le conseil. Il est inquiet pour l'endettement.

Intervention du public : inquiétude sur le budget.

La Présidente dit que l'endettement actuel de la Commune n'est pas moins bon que ses voisines de plaine. Et les entrées de ces dernières années ont été excellentes. Le budget établi est très prudent. Les recettes fiscales budgétées sont totalement incertaines, cela reste de la sculpture sur nuage. Il est impossible de prévoir l'imposition des contribuables de manière certaine.

Pont du Drotché : le sujet a été pris en main par Elisabeth Maret et mis en lien avec la définition des routes forestières et agricoles. La Présidente indique que le subventionnement de ce projet est dépendant de l'avancement d'un projet de réfection global du chemin, du plan directeur des dessertes et des règlements de ces routes.

STEP – raccordement des Chenevires :

Question : pourquoi Auddes ne se raccorde pas sur la STEP ? C'est le choix de la Commune de Riddes car ils ont leur projet de mini-step. Le Service de l'environnement imposera sans doute de se relier à Isérables.

Problème des routes : est-il possible d'aménager des places d'évitement sur la route du chemin neuf ? Yves Nicolet dit que le chemin neuf n'est pas une route officielle d'évitement. Et quoi qu'il en soit, c'est une compétence du Canton car elle est en zone agricole et dépend de l'accord de la Commune de Riddes.

Intervention du public qui demande que Riddes fasse des efforts comme Isérables a fait lorsqu'ils ont eu leur problème avec le Tunnel de la Becque.

Narcisse Crettenand relève le problème du manque d'employés sur les chantiers.

Yves Nicolet indique que les entreprises ont tenu le planning. La Présidente dit que les entreprises sont aussi impactées par les intempéries et les catastrophes ailleurs dans le Canton. L'ensemble du Conseil a mis la pression. Toutes ces remarques ont déjà été faites à plusieurs reprises.

La Présidente : il y a une marge d'autofinancement moyenne de CHF 450'000, avec des investissements soutenus pour un peu plus d'un million chaque année. Il en résulte un découvert de financement de CHF 600'000 par année. Mais c'est l'objet d'une planification prudente des recettes. Les capitaux de tiers passeront à de 7 millions à 9 millions.

Les crédits d'engagement : Ce n'est pas pour embêter, mais il y a des lois à respecter, notamment l'OGFCO. La Présidente présente un extrait du Nouvelliste de juillet 2025 qui pointe que des communes ne font pas juste et se sont faites remettre à l'ordre par l'Inspection cantonale des finances. Parmi elles, pas seulement des petites communes, mais également des grandes communes. Les crédits sont déterminés par projet. Il est impossible de saucissonner pour échapper à la législation. Si un crédit est voté, il y a ensuite un suivi à disposition de la population dans les annexes aux comptes.

### **3. Décision d'un crédit d'engagement de CHF 1'200'000.- pour les frais de rénovation de la route cantonale RC512 – tronçon fin du pont et Roty**

Yves Nicolet : pour le moment nous n'avons pas beaucoup d'information. Le Canton, maître de l'ouvrage, en est au stade des soumissions, mais en gros ce sera la même chose, sauf que le tronçon sera totalement fermé. Une de circulation en alternance n'est pas possible. En l'état, la fermeture est de mi-avril à novembre 2026.

Intervention du public : il y aura une pétition. La Présidente dit qu'il faudra l'adresser au Canton.

Intervention du public : il faut faire une route au Boutze. La Présidente indique qu'une rencontre est déjà prévue avec le Service de l'agriculture. Elisabeth Maret dit que ce type demande est prévue. Néanmoins ce n'est pas si simple.

Répartition des coûts d'entretien des routes : 75% canton. Les 25% restant sont répartis : Isérables 41%, Nendaz 42% et Riddes 17%.

Sur les 3.6 mio la part d'Isérables est de CHF 367'000, à quoi il faut ajouter les aménagements communaux. Pour 2026, ce sera au total CHF 451'000 pour la Commune.

Vote : le crédit d'engagement est accepté par 47 voix pour, 0 contre et 3 abstentions comptées. Le nombre total d'abstention est de 10.

#### **4. Décision d'un crédit d'engagement complémentaire au crédit du 23 juin 2016 de CHF 300'000.- pour la finalisation de la Maison des Générations – travaux extérieurs**

Elisabeth Maret présente le projet de la Maison des générations (MDG). En l'état c'est le gros projet de la commune. Il a débuté en 2017. C'est une belle réalisation et un important soutien pour les familles. C'est également un atout pour le maintien des familles au village et son attractivité. Dès 2026 ce sera à nouveau une vraie maison des générations, avec le soutien de la société des aînés qui se mobilise pour développer une offre. Elisabeth Maret est à disposition pour recevoir des idées.

L'intérieur est terminé, il faut s'attaquer à l'extérieur. Elisabeth Maret présente la proposition de MJD architectes. Un peu neutre et terne, qui reprend les couleurs d'origines comme demandé par le Service immobilier et patrimoine du Canton. La Commission du tourisme et patrimoine propose quelque chose de plus gai. Le projet doit être déposé au Canton pour l'obtention de l'autorisation.

La deuxième partie, c'est la réfection du toit et panneaux solaires. Avec la possibilité de vendre l'électricité dans une communauté électrique locale CEL.

La Présidente : le crédit de départ était de 1.3 mio. Il y a un dépassement de CHF 60'000.

Dans la mesure où le Conseil souhaite aller de l'avant avec la suite, ce sont CHF 239'000 de dépenses prévues, en tenant compte des apports : PPE, subventions, etc.

Vote : le crédit d'engagement est accepté par 51 voix pour, 0 contre et 2 abstentions comptées. Le nombre total d'abstention est de 6.

#### **5. Décision d'un crédit d'engagement de CHF 890'000.- pour la sécurisation du terrain de football, rénovation de l'éclairage et des aménagements annexes**

David Ansermet présente le projet après un rappel historique. Le stade est un exemple de persévérance des Bedjuis, mais ce terrain est menacé par les éboulements du talus. Les granges et les habitations au-dessus sont aussi menacées à moyen long terme.

La Commune a engagé le bureau de géologue Geo2Infra à Martigny pour évaluer les mesures pour la sauvegarde du terrain. Des sondages ont montré qu'il n'y a pas de roche dans laquelle s'ancrer. Le bureau recommande un mur cyclopéen et une protection clouée sur le talus.

Le Conseil a souhaité profiter de ces travaux pour rendre le stade plus attractif pour plus d'usagers et un nouvel éclairage. Il s'agit de refaire la zone scolaire, notamment la piste de saut en goudron en mettant du synthétique moins abrasif et dangereux. Il y aurait l'ajout

d'une zone de fitness. Concernant la rénovation du bâtiment : vestiaires, cuisine, ventilation. En espérant qu'il soit plus attractif à la location.

Un terrain multisports avec un casier avec les accessoires de jeux : basket, volley, hockey, etc. Les aménagements seraient démontables pour les besoins d'une manifestation.

Au niveau du timing : Le FC a fait un dossier de financement qui a permis la récolte de fonds suffisant pour couvrir la construction du mur cyclopéen. La commune a fait son propre dossier de financement pour l'ensemble du projet.

1<sup>er</sup> semestre 2026 construction du mur cyclopéen. La paroi clouée est espérée à l'automne 2026 pour autant que le financement soit trouvé. La dernière étape, soit les aménagements de développement est projetée pour 2027 : là aussi, il faut trouver le financement.

Au niveau des chiffres : La Présidente indique qu'au départ la construction avait coûté environ 1.2 mio. Il y a eu des rénovations pour CHF 800'000. Le FC a toujours participé. Jusqu'à fin 2022, ce sont env. 2 mio qui ont été dépensé pour le terrain de foot.

En 2023 : travaux urgents de sécurisation pour environ CHF 50'000. En 2024 et 2025 des études ont été menées pour trouver la bonne variante, pour un coût de CHF 60'000. Sécurisation du bas et du haut, rénovation et amélioration des infrastructures, soit un total de CHF 770'000 de dépenses prévues. Le cout total aboutira à 2.8 mio d'investissements.

Vision du conseil : Oui ça coûte cher, mais il y a une obligation de sécurité. La première partie est financée par le FC. La suite c'est la sécurisation du haut, les fonds iront en priorité à la sécurité. Si on ne trouve pas des fonds pour sécuriser ce terrain, il faudra réfléchir à une nouvelle affectation. Le Conseil est cependant positif et fait son possible pour maintenir le terrain de l'impossible. David Ansermet remercie le FC qui s'est mobilisé pour trouver de l'argent.

Narcisse Crettenand : quelle est la part de finance publique ? Selon lui, il n'y en a pas. La Présidente dit que oui : il y a CHF 110'000, qui sont déjà dépensés pour les travaux récents. Au vu de l'envergure du projet en termes d'investissements depuis le départ, il est important que les habitants se prononcent.

Intervention du public : qui est porteur du projet ? C'est la Commune car ce sont des infrastructures communales.

Intervention du public : il y avait un projet à Teur qui n'a pas été retenu et qui aurait généré moins de coûts.

Narcisse Crettenand demande : est-ce que c'est la commune qui va chercher des sous ? Oui, la Commune cherchera des fonds.

Intervention du public : est-ce que ce n'est pas un projet du FC ? La Présidente dit que c'est un projet aussi pour les habitants. Il y a des bailleurs de fonds qui ne donnent qu'au privé et d'autres qu'aux collectivités publiques. David Ansermet dit qu'il y a des dossiers à disposition pour consultation par l'Assemblée.

Vote : le crédit d'engagement est accepté par 53 voix pour, 0 contre et 1 abstention comptée. Le nombre total d'abstention est de 4.

À la demande du FC, Yannick Gillioz prend la parole. Il remercie le Conseil de lui donner la parole même s'il n'est plus résident. Il remercie l'assemblée pour l'acceptation du projet. C'est important pour le FC d'avoir le mur pour poursuivre les matchs et autres événements.

Le FC c'est plus que des matchs, c'est aussi une école de vie et une offre pour la jeunesse du village : en l'occurrence une trentaine. 1966 c'est la création du club. L'ADN du FC c'est de ne rien lâcher. Le FC a récolté CHF 230'000 et souhaite aller de l'avant et pouvoir célébrer les 60 ans du FC durant l'été 2026. Ça aurait été dommage de ne pas pouvoir faire le projet alors que les fonds avaient été trouvés. Ce projet c'est plus qu'une rénovation, c'est l'assurance de l'avenir et la poursuite de l'histoire de ce terrain.

La Présidente remercie à nouveau le FC.

## **6. Présentation du budget 2026**

Le budget a été accepté le 24.11.25 par le Conseil.

Présentation du compte de résultat et d'investissements :

Près de 5 mio de dépenses et 5.4 mio de recettes. CHF 460'000 de marge d'autofinancement, cette dernière est évaluée prudemment. Elle est moins élevée qu'au budget 2025. Bien en dessous de l'exercice 2024 qui avait été un exercice exceptionnel avec le dividende de la Bedjuasse des Eaux SA et la perception d'un retard d'impôts anticipés.

Les amortissements sont budgétés pour CHF 583'000. Il n'est pas prévu de prélèvement sur les fonds spéciaux car le Conseil espère arriver au bout des règlements sur l'eau potable et les eaux usées. Il est prévu une attribution de CHF 36'000 afin de débiter le remboursement des avances. Il en résultera un excédent de charge de CHF 150'000.

Les investissements nets sont prévus à hauteur de 1.4 mio. Avec les CHF 460'000 de marge, il y aura une insuffisance de financement de 1 mio. Au niveau trésorerie, cela se compensera avec 2024 et 2025.

La Présidente présente le compte de résultats échelonnés.

Puis en détail dans les dicastères :

Administration : nouvelles charges obligatoires pour la protection des données (Lipda) qui impose aux communes l'engagement d'un préposé à la protection des données (DPO). Labellisation cybersafe et application de timbrage pour le personnel.

Sécurité : moins CHF 70'000. Essentiellement la police, les frais des pupilles et les refacturations internes.

Intervention du public: il y a une grande différence entre les comptes et le budget, env. 24%. La Présidente dit qu'il n'est possible de répondre à la question au pied levé. Les comptes étant à disposition sur internet, elle apprécierait d'avoir les questions au préalable.

Ecole : plus CHF 62'000. Projet numérique. Hausse du budget du Canton pour les enseignants.

Culture, sport et loisirs, église : Stable. Budget alloué pour les fontaines, notamment la réhabilitation de la fontaine qui se trouvait sur la place du TRI, et aménagement de places, en particulier au départ de la Passerelle des Dzoros. Il devrait y avoir moins d'entretien pour le terrain de foot. Eglise : moins CHF 5'000.

Santé : plus CHF 14'000. C'est en grande partie la hausse du nombre de résidents en EMS et les charges qui augmentent.

Social : moins CHF 28'000. Cout de fonctionnement de la Maison des Générations en baisse, il s'agit d'une adaptation du budget sur la dernière année de fonctionnement. Remboursement en baisse de l'aide sociale. Participation budgétée en hausse au financement des PC AVS.

Trafic : en forte hausse. Les amortissements sont revus à la hausse suite aux investissements de la RC512. Les frais d'entretien des véhicules ont été budgété à la baisse suite à l'acquisition du nouveau porte outil. Une augmentation de budget de CHF 45'000 est prévue pour l'étude d'une liaison câblée vers les 4 vallées.

Narcisse Crettenand indique qu'une liaison Isérables-Prarions n'est pas réaliste. La Présidente : avant de dire non, il faut savoir si c'est possible et à quel coût. C'est aussi un argument important pour l'attractivité du village. Le projet Riddes-Isérables-la Tzoumaz ne se fera pas. La Commune de Riddes ne souhaite pas étudier cette variante et on ne peut rien y faire. On ne peut pas non plus réfléchir à cette variante sans leur accord car il nécessiterait la modification du PAZ de Riddes.

Intervention du public : peur que le TRI disparaisse pour les habitants qui l'utilisent. Au contraire, un prolongement renforcerait son utilisation. Ce n'est vraiment pas à l'ordre du jour. C'est le téléphérique qui fonctionne le mieux des 6 téléphériques qui étaient sous gestion du Canton.

Intervention du public : que fait le canton pour le projet de Riddes ? Isérables ne peut rien, le Canton non plus.

Narcisse Crettenand explique que c'est long et cher et manifeste son opposition.

La Présidente indique qu'au vu de l'enjeu politique, cette étude est nécessaire.

Intervention du public : proposition d'améliorer les horaires du TRI les week-end. La Présidente dit qu'après 22h les charges de personnel explosent.

Intervention du public : automatisation possible pour faire baisser les coûts ? La Présidente confirme que oui, en l'état c'est la Confédération qui traîne les pieds.

Eau potable et eaux usées :

Augmentation du budget de CHF 12'000 pour la suite de la refonte des règlements.

Augmentation de CHF 30'000 pour l'entretien des conduites sur demande du Service de la consommation et des affaires vétérinaires. Augmentation de CHF 22'000 pour l'inspection des conduites.

Hausse des taxes eau potable et eaux usées pour CHF 180'000 une fois les compteurs posés et les règlements en vigueur. Le Conseil espère pouvoir venir devant l'assemblée d'ici à la fin de l'été 2026. Si c'est simple en apparence, il y a de nombreuses questions juridiques. À ce jour, seul 85 compteurs sont posés. Nous sommes encore loin du compte.

Au vu des événements de ces dernières années, augmentation du budget des intempéries de CHF 40'000.

Economie publique :

Dépense pour les dessertes agricoles et le recensement des murs en pierres sèches pour bénéficier d'une subvention de 70 % pour les réfections, CHF 31'000 de budget.

Taxe de séjour : l'étude demandée par le canton a montré que les chiffres sont plus que corrects. Le projet avance. Budget de CHF 5'000 pour la mise en œuvre.

Chauffage à distance : les tarifs vont augmenter fortement. Le tarif des plaquettes a augmenté. Le prix n'a pas changé depuis 2011. CHF 46'000 de recettes budgétées en plus pour le CAD et le turbinage.

Finances et impôts : augmentation des recettes budgétées de CHF 189'000, augmentation de la péréquation financière pour CHF 16'000.

La Présidente donne connaissance des budgets détaillés pour la Maison des générations et des services autofinancés. Elle détaille les aides à la Bourgeoisie.

Elle présente le taux d'impôts prévu pour 2026 : en 2025 du fait de l'indexation, il y a eu une baisse d'impôts. 2026 restera identique à 2025. Toutefois, le souhait est de poursuivre avec une diminution de la charge fiscale pour rendre la commune plus attractive.

La Présidente donne des indications sur les paquets de mesures d'allègement fiscal du Canton. Entre autres il est prévu d'agir sur l'indexation et la courbe afin de favoriser les revenus moyens. Dès lors, il est difficile de savoir ce que ça va donner sur les recettes fiscales communales.

La Présidente détaille le compte des investissements budgétés :

Aménagement pour l'eau : début des études pour un réseau de distribution à Prarions.

Trafic et routes : principalement la RC512 détaillé plutôt dans la séance. Nouveau porte outil pour CHF 190'000. Poursuite des études pour l'aménagement du territoire estimée à CHF 70'000, raccordement du quartier de Chenevires à la STEP pour CHF 230'000.

Endettement 2026 : Si on réalise tous projets, la dette par habitant passera à 4'101 frs. En comparaison des budgets des autres communes de plaine, il n'y a rien d'inquiétant.

Ces dernières années, la prudence du budget a payé. Les comptes ont été meilleurs que le budget. Au final le ratio communal est moyen. La Présidente montre quelques graphiques.

Mme Adeline Crettenand, députée suppléante au Grand Conseil, se lève et lit une série de questions et remarques à l'attention du Conseil municipal. Celles-ci traitent essentiellement des aspects financiers et de la politique d'investissement. Elle estime que le Conseil investit avec un sérieux manque de réflexion.

La Présidente dit que le Conseil sait où il va. La Présidente soulève qu'il y avait beaucoup d'informations et questions. Entre autres, elle n'accepte pas la critique que le Conseil ne travaillerait pas sérieusement. La Présidente demande à Mme Adeline Crettenand qu'est-ce qu'elle fait concrètement pour défendre les intérêts d'Isérables au Canton.

Afin de pouvoir répondre de façon circonstanciée à l'avalanche de questions, la Présidente suggère à Mme Adeline Crettenand d'envoyer ses remarques et questions par courriel à l'administration et qu'elle y donnera suite.

## **7. Approbation du budget 2026**

Vote : le budget est accepté par 44 voix pour, 0 contre et 5 abstentions comptées. Le nombre total d'abstention est de 8.

La Présidente remercie l'Assemblée pour leur confiance. La planification financière est importante et ajustée chaque année en fonction des réflexions et des résultats financiers

effectifs. On avance gentiment mais surement. Le Conseil travaille assidument et est confiant que l'avenir d'Isérables va dans le bon sens.

## **8. Divers**

La Présidente lit les remerciements pour les départs à la retraite de M. Pascal Vouillamoz et M. Pierre-Emile Crettenand, absent.

Intervention du public : Vous avez parlé des départs à la retraite, mais quels sont les engagements ? Mme Patricia Grégoire à la police en tant qu'assistante de sécurité publique, Mme Elodie Gillioz pour le service des constructions et nouvelle teneuse cadastre, suite au départ de M. Hugo Martin et M. Pierre-Emile Crettenand.

David Ansermet prend la parole et annonce qu'en 2027, Isérables fêtera ses 800 ans. Il souhaite organiser des festivités durant toute l'année qui mêleraient histoire et modernité. À cette fin, il recherche des personnes intéressées et motivées pour constituer un comité d'organisation.

La Présidente remercie les membres du Conseil pour l'agréable collaboration durant l'année. Elle remercie également la responsable des finances, Caroline Gillioz, pour l'élaboration du budget.

La Présidente remercie les intervenants et le public pour sa présence et participation, et lève la séance et convie l'assistance à l'apéritif.

Fin de la séance à 22h55.

## **COMMUNE D'ISERABLES**

Cindy Bagnoud  
Présidente

Sébastien Theisen  
Secrétaire communal

## Réaction sur le PV assemblée primaire 17 juin 2025.

*Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, Monsieur le Secrétaire.*

*Comme indiqué sur l'invitation et ordre du jour de l'assemblée de ce soir j'ai pris la peine d'aller consulter ledit PV. Après tergiversation de Monsieur le secrétaire pour me présenter le dit PV, j'ai en effet pu l'avoir sous les yeux. La lecture de celui-ci apporte quelques remarques :*

- *Je vois : La caisse de compensation est venue contrôler les comptes alpage 2022. Oui, lors de ma visite pour renseignements à ladite caisse, on m'a très bien précisé << à partir des documents présentés >>. Lesquels ?? Et surtout les documents certifiés exacts par Madame Cindy Bagnoud.*
- *La Présidente met un terme à ce débat stérile comme indiqué sur le PV ?????? Peut-être. Mais des mains étaient levées pour des questions qui sont restées en suspens. Madame la Présidente, vous avez simplement dit : << Je ne réponds plus à aucune question. Je clos l'assemblée >>. Est-ce une manière de faire en démocratie ????*

*Je ne veux pas tenir cette assemblée en haleine plus longtemps. J'espère que mes remarques soient prises en considération. Merci*